

**SÉANCE DU MERCREDI 18 MAI 2022**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Brigitte Favre (UDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Alain Beuret (PVL), Pierre-André Comte (PS), Ernest Gerber (PLR), André Henzelin (PLR), Baptiste Laville (VERT-E-S), Blaise Schüll (PSCI), Roberto Segalla (VERT-E-S), Bernard Studer (PDC)

Suppléants : Raoul Jaeggi (PVL), Joël Burkhalter (PS), Gérard Brunner (PLR), Pierre Chételat (PLR), Christelle Baconat (VERT-E-S), Vincent Eggenschwiler (PCSI), Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S), Magali Voillat (PDC)

La séance est ouverte à 13h50 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.

---

**Département de l'environnement****8. Postulat no 440**

**Zone de tranquillité, refuge pour la faune ou district franc fédéral.**

**Philippe Bassin (VERT-E-S)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de refuser le postulat.

L'auteur retire le postulat no 440.

**9. Postulat no 441**

**Pour une communication directe avec la population.**

**Gabriel Voirol (PLR)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 441 est accepté par 38 voix contre 20.

**10. Interpellation no 988**

**Cohabitation entre le loup et les milieux agricoles - Une utopie.**

**Alain Koller (UDC)**

Développement par l'auteur.

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**11. Interpellation no 993**

**Un rayon de soleil sur l'A16.**

**Ismaël Vuillaume (PVL)**

*(Ce point est renvoyé à la prochaine séance.)*

**12. Question écrite no 3438**

**Les lignes ferroviaires d'Ajoie et Haute-Sorne toutes en péril ?  
Baptiste Laville (VERT-E-S)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

**13. Question écrite no 3453**

**Géothermie profonde : se faire tordre le bras par d'autres cantons ?  
Loïc Dobler (PS)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

**14. Question écrite no 3454**

**Geo-Energie Jura SA : quelles suites après les amorces en fanfare de 2015 ?  
Loïc Dobler (PS)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

**15. Question écrite no 3455**

**Géothermie : A quand l'analyse des bâtiments de Haute-Sorne, Boécourt et Saulcy telle que voulue par le Parlement jurassien ?  
Loïc Dobler (PS)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

**16. Question écrite no 3456**

**Géothermie profonde : quelles promesses sécuritaires pour la population ?  
François Monin (PDC)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

**17. Question écrite no 3457**

**Géothermie profonde : confidentialité de la décision et divergence d'opinion, quelles conséquences ?  
Pierre-André Comte (PS)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

**18. Question écrite no 3458**

**Géothermie profonde en Haute-Sorne : indemnisations, vraiment ?  
Pierre-André Comte (PS)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

**19. Question écrite no 3459**

**Ordonnance sur l'énergie du 1er avril 2019 : toujours adaptée aux enjeux climatiques ?  
Ivan Godat (VERT-E-S)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**20. Question écrite no 3461**

**Comment est redistribuée la taxe de la plus-value suite à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire ?  
Laurence Studer (UDC)**

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**21. Question écrite no 3464**

**Remplacement des anciennes installations photovoltaïques.  
Roberto Segalla (VERT-E-S)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

**Département des finances**

**22. Modification de la loi concernant la circonscription de la République et Canton du Jura en trois districts (fusion des communes de Dampfreux et Lugnez) (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 55 voix contre 1.

**23. Modification du décret fixant le traitement des membres du Gouvernement (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.  
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 57 députés.

**24. Loi portant réorganisation des offices de poursuites et faillites (première lecture)**

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 42 voix contre 13.

Loi portant introduction de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, art. 5 :  
Gouvernement et majorité de la commission :  
L'office des poursuites et faillites a son siège à Porrentruy.

Minorité de la commission :

<sup>1</sup> L'office des poursuites et faillites a son siège à Porrentruy.

<sup>2</sup> Des permanences sont assurées dans chaque chef-lieu de la République et Canton du Jura à raison d'un jour par semaine au minimum

Au vote, la proposition de la minorité de la commission est acceptée par 31 voix contre 26.

Loi portant introduction de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, art. 30a :  
Gouvernement et majorité de la commission :  
(Pas d'article 30a)

Minorité de la commission :

Un bilan concernant la nécessité du maintien des permanences mentionnées à l'article 5, alinéa 2, sera réalisé deux ans après l'entrée en vigueur de la présente modification.

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 30 voix contre 22.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 27 voix contre 19.

**25. Interpellation no 991**

**Réorganisation des sapeurs-pompiers jurassiens : étude en berne ?  
Vincent Eggenschwiler (PCSI)**

*(Le Gouvernement ayant annoncé reporter sa réponse à la prochaine séance, ce point est renvoyé.)*

**26. Interpellation no 992**

**Projet repenser l'Etat et Plan équilibre 22-26 : pour une action coordonnée et visionnaire !  
Boris Beuret (PDC)**

*(Le Gouvernement ayant annoncé reporter sa réponse à la prochaine séance, ce point est renvoyé.)*

La séance est levée à 16h20.

Delémont, le 19 mai 2022



La présidente :  
Brigitte Favre

Le secrétaire général :  
Fabien Kohler

Annexes : - Motion no 1431  
- Interpellations nos 994 à 996  
- Question écrite no 3480